

**Intitulé du poste**

**Agent de service polyvalent – École primaire de Tanneron**

**Service d'affectation**

Service jeunesse

**Temps de travail****12 heures hebdomadaires**

- Lundi : 15h45 – 18h30
- Mardi : 15h45 – 18h30
- Mercredi : 16h30 – 17h30
- Jeudi : 15h45 – 18h30
- Vendredi : 15h45 – 18h30

**Positionnement hiérarchique**

L'agent est placé sous l'autorité du Maire. Il exerce ses missions sous la directive du directeur de l'ACM, qui assure la coordination et le suivi de l'activité au sein de l'école.

**Finalité du poste**

Assurer l'entretien quotidien des locaux de l'école primaire afin de garantir aux élèves, aux enseignants et au personnel un environnement propre, sain et sécurisé.

**Missions principales****1. Entretien des salles de classe**

- Balayer, aspirer et laver les sols.
- Nettoyer et désinfecter les bureaux, tables, chaises et autres mobiliers.
- Dépoussiérer les surfaces et le matériel pédagogique.
- Nettoyer les tableaux et équipements utilisés par les élèves et les enseignants.
- Vider les corbeilles et assurer le tri des déchets selon les consignes en vigueur.

**2. Entretien des locaux communs**

- Nettoyer les couloirs, halls, escaliers et espaces de circulation.
- Assurer l'entretien du préau et des espaces intérieurs attenants.
- Nettoyer les vitres accessibles, portes, poignées et interrupteurs.
- Maintenir la propreté générale des locaux.

### **3. Entretien des sanitaires**

- Nettoyer et désinfecter les sanitaires élèves et adultes.
- Nettoyer les lavabos, robinetteries, cuvettes et sols.
- Réapprovisionner les consommables (papier hygiénique, savon, essuie-mains).
- Veiller au respect des règles d'hygiène.

### **4. Application des règles d'hygiène et de sécurité**

- Respecter les fiches techniques et fiches de données de sécurité des produits utilisés.
- Ne pas mélanger les produits d'entretien et respecter les dosages recommandés. Porter les équipements de protection individuelle lorsque nécessaire.
- Signaler toute anomalie, dégradation ou situation présentant un risque.
- Respecter les protocoles sanitaires en vigueur.

### **5. Missions complémentaires**

- Participer à des travaux ponctuels de nettoyage approfondi pendant les périodes définies par la collectivité.
- Effectuer toute tâche liée à la bonne tenue des locaux scolaires relevant de ses compétences.

### **6. Gestion des produits, consommables et matériels d'entretien**

- Assurer le rangement et le stockage des produits et matériels d'entretien dans le respect des règles de sécurité.
- Vérifier régulièrement l'état des stocks de produits et consommables.
- Anticiper les besoins en approvisionnement et informer sa hiérarchie des besoins de renouvellement avant rupture.
- Signaler tout produit manquant, périmé, détérioré ou tout dysfonctionnement du matériel.
- Respecter les conditions de stockage des produits (étiquetage, séparation, sécurité).

### **Compétences requises**

#### **Savoirs**

- Connaissance des techniques de nettoyage et de désinfection.
- Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité.
- Connaissance des gestes et postures de travail.

**Savoir-faire**

- Organiser son travail de manière autonome.
- Utiliser les matériels et produits d'entretien adaptés.
- Respecter les consignes et les procédures établies.
- Gérer les stocks courants de produits et consommables.
- Organiser et planifier les tâches en fonction des priorités.

**Savoir-être**

- Rigueur et sens de l'organisation.
- Discrétion professionnelle.
- Ponctualité et assiduité.
- Autonomie.
- Sens du service public.
- Respect des enfants, des familles et de l'ensemble de la communauté éducative.

**Contraintes particulières du poste**

- Travail en dehors du temps scolaire.
- Station debout prolongée.
- Manipulation de matériel et de produits d'entretien.
- Respect strict des consignes de sécurité et d'hygiène.
- Manipulation de produits chimiques d'entretien dans le respect des règles de prévention.

**Conditions d'exercice**

- Lieu de travail : École primaire de Tanneron.
- Travail seul ou en coordination avec les services municipaux.
- Port d'une tenue adaptée aux missions d'entretien.